

8 août 2007
Acadie Nouvelle

Petitcodiac: la province confirme qu'elle ira de l'avant

Marie-Hélène Eddie

MONCTON - C'est confirmé, le gouvernement a choisi de remplacer le pont-jetée de la rivière Petitcodiac par un pont qui sera construit immédiatement en aval du pont-jetée qui existe actuellement. Le nouveau pont serait terminé au plus tôt en 2015, à la suite de travaux en trois étapes.

Au moins 120 personnes s'étaient déplacées à l'hôtel Crown Plaza pour entendre cette annonce, qui a été accueillie par plusieurs applaudissements chaleureux.

Le nouveau pont, une structure de quatre voies reliée au boulevard Findlay actuel ainsi qu'aux rampes d'accès du côté de Riverview, ferait 280 mètres. Mais ce pont ne verra pas le jour avant plusieurs années, car le projet est un processus en trois étapes.

La première étape se fera en deux ans et consiste en la planification et la préparation du terrain. La deuxième étape sera d'ouvrir les vannes et de faire un suivi environnemental de la rivière. Finalement, la construction du nouveau pont devrait débuter et être terminée en l'espace de trois à quatre ans.

Le projet de 68 millions \$ dépend toutefois d'une entente qui serait conclue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Mais M. MacIntyre croit que cela se fera sans problème.

"Nous ne faisons que commencer les démarches avec le gouvernement fédéral. Nous sommes optimistes, nous croyons qu'il y aura une entente. Nous pensons à un partenariat à parts égales entre le provincial et le fédéral, mais rien n'est décidé", a-t-il indiqué.

Il n'a toutefois pas précisé si le gouvernement attendrait la conclusion de l'entente pour amorcer le projet.

"De toute façon, il s'écoulera quelques mois avant qu'on commence la première phase du projet. Nous préférons penser qu'une entente sera conclue. Nous pensons que le ministère des Pêches et des Océans sera satisfait de l'option que nous avons choisi de privilégier", a-t-il dit.

Le ministre de l'Approvisionnement et des Services, Roly MacIntyre, a aussi rappelé que le projet doit passer par toutes les étapes du processus d'approbation environnementale et qu'il doit respecter les 17 conditions énoncées par le ministère de l'Environnement de la province.

Opposition

L'annonce d'hier matin n'a pas fait l'unanimité. Jim Sellars, un citoyen membre de l'Association pour la préservation du lac Petitcodiac, le lac situé à Riverview et dans lequel la rivière se déversait autrefois, déplore la décision du gouvernement.

"Tout le monde dit que la Petitcodiac était une belle rivière. Mais si on fait une recherche, on se rend compte qu'en 1968, c'était des eaux d'égout, cette rivière. Et maintenant, nous avons un magnifique lac autour duquel beaucoup de gens se sont installés, et qui risque d'être détruit", s'est-il exclamé. Il menace de poursuivre le gouvernement devant les tribunaux.